

Envoyé en préfecture le 14/05/2024

Reçu en préfecture le 14/05/2024

Publié le 14/05/2024

ID : 039-243900420-20240513-95_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 13 mai 2024

Date de convocation

07 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 13 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Tarifs des camps et stages de l'été 2024 dans les accueils de loisirs

N°95/2024

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Truchot, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés Mme Hählen, M. Ramaux.

Absents

Comme chaque été, l'accueil de loisirs organise en juillet et en août des camps et des stages,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide :

- Le tarif du stage poterie : 55€,
- Le tarif du stage centre équestre : 50€,
- Le tarif stage tir à l'arc : 45€,
- Le tarif stage canoë : 30€,
- Le tarif du séjour multi activité sur 5 jours : un tarif par tranche en fonction du quotient familial. Les tarifs proposés sont très attractifs pour les familles les plus modestes, puisque le coût du séjour oscille entre 69€ et 200€,
- La rando à Port Lesney : 47€ par enfant.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

